



ÉCHO SACRÉ DE JÉSUS

J'ai confiance en Vous

(Lett. 1001, P. 2)

La Journée

En reprenant ses séances, la Chambre a d'abord entendu une question relative à l'insubordination de la loi de 1905 sur l'enseignement aux vieillards.

Puis elle a poursuivi la discussion de l'interpellation sur les retraites ouvrières.

Le gouvernement communique une note fixant à 13 tins et 40 bécotes nos pertes au combat de Souk-el-Trin.

Le Sénat continue la discussion du projet tendant à instituer « la divorce à tort ».

Une triple élection a eu lieu cette après-midi à l'Académie française pour la désignation des successeurs de MM. Berthelot, Théuriet et Sully-Prudhomme.

La Cour d'appel de Montpellier, adoptant la jurisprudence des Cours de Riom et de Dijon, vient de déclarer recevable l'action des héritiers collatéraux et légataires universels en matière de révocation de fondations pieuses.

Nos renseignements, malheureusement incomplets, nous permettent d'affirmer qu'au cours de ces Cours, plus de 120 tribunaux de première instance, dans un millier d'affaires au moins, ont jugé dans le même sens.

Le tribunal correctionnel de Cortes a condamné le maire cultueliste Coloma à trente jours de prison avec sursis pour outrages au procureur.

Aujourd'hui paraît un long mouvement judiciaire.

ÉTRANGER. — Un incendie a détruit mercredi matin une école publique à Cleveland (Etats-Unis).

Une épidémie panique s'est emparée des nombreux élèves qui fréquentaient cet établissement. Le nombre des victimes est considérable. On a retiré les cadavres de plus de 175 enfants de 8 à 12 ans.

Le Japon menaçait de déclarer la guerre à la Chine, dit-on, si le navire pris à Massao ne lui était pas rendu avec sexes et indemnité.

L'affaire n'aura pas de telles proportions.

Le roi d'Angleterre est arrivé à Paris. Il y restera inconnu jusqu'à samedi et partira pour Biarritz.

Caniseries pour le Carême

Les vivantes *Caniseries* du Dimanche ont donné le jour à deux belles brochures populaires très illustrées, qui adaptent à un récit sacré des anecdotes et d'utiles réflexions.

1^{re} Vie de Jésus-Christ, grand in-8°, 14 pages à 2 colonnes, à 0 fr. 40, port, 0 fr. 10; relié, 0 fr. 55, port, 0 fr. 25.

2^{de} Passion de Jésus-Christ, grand in-8°, 14 pages, 2 colonnes, 0 fr. 20, port, 0 fr. 05. Remises 7/8, 15/12, 70/50, 150/100.

Les propagateurs feront sagement, pour multiplier les commandes, de se faire dresser pour les juger ces deux brochures sur un marché.

ÉCHOS RELIGIEUX

L'église de la rue Championnet

Dans le mouvement de créations de nouvelles paroisses à Paris, nous avons signalé la transformation en paroisse Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières de la chapelle de secours de la rue Championnet. Cette chapelle est notablement insuffisante de proportions pour remplir le rôle qui lui est dévolu. Il faut la terminer ; environ 400 000 francs sont nécessaires. Cette œuvre se recommande d'elle-même à la charité.

Mgr Amette

à Notre-Dame-de-Consolation

Ce matin jeudi, à 8 heures, Mgr Amette a dit une messe de requiem pour l'âme du cardinal Richard dans la chapelle de la rue Jean-Jouvenot, érigée en souvenir du Bazar de la Charité.

La cérémonie s'est déroulée pieuse et touchante devant une belle assistance, qui a été tout entière, reçue la sainte Communion des mains de Mgr l'archevêque de Paris.

Le Grandeur a ensuite visité la résidence des Auxiliaires du Purgatoire.

Le Congrès des catéchismes

Rome, 5 mars. — A propos du Congrès des catéchismes, qui vient de se tenir en France, on déclare, de source autorisée, que le Pape a été très satisfait de cette initiative et a manifesté ses sentiments à des Français en leur exprimant l'espoir que l'œuvre catéchistique contribuera puissamment à la restauration du catholicisme en France.

(Havas.)

M. Combes contre M. Clemenceau

Dans la campagne désormais ouverte dans le *Rappel* contre le ministère, il ne faut pas voir autre chose que ce qui est écrit en tête de cet article : il ne s'agit pas d'une lutte entre deux politiques ; il s'agit d'une lutte entre deux hommes, l'un qui tient le pouvoir, et l'autre qui voudrait l'occuper.

C'est pourquoi, le *Rappel* dit à tort, sous l'inspiration, voire sous la dictée, peut-être même sous la plume de M. Combes : « Deux politiques sont en présence : la concentration à droite et la concentration à gauche. »

La concentration à gauche est aussi bien pratiquée par M. Clemenceau qu'elle le fut ou le serait par M. Combes. Quant à la concentration à droite, je ne la vois pas plus sous l'un que sous l'autre ; l'un et l'autre combattent la droite avec la même passion violente.

Quant aux programmes des deux hommes, ils ne diffèrent pas : on chercherait en vain ce que M. Combes pourrait ajouter à celui de M. Clemenceau, ou en retrancher : impôt sur le revenu, rachat de l'Ouest, réforme des Conseils de guerre, loi de spoliation, rupture insolente avec le Vatican, méconnaissance absolue des droits de l'Eglise.

La politique n'est donc pour rien dans la lutte qui se concentre entre la jouissance d'un repus et l'appétit d'un affamé.

C'est là que nous sommes descendus : les luttes politiques s'engagent, en effet, pour l'amélioration du sort du pays ; chacun croit avoir la meilleure conception des moyens de le rendre grand, fort et prospère. De telles luttes sont légitimes et à l'honneur de quiconque les entend. Les luttes des appétits insatiables sont au contraire basses, viles, misérables, et au premier chef des intérêts du pays, ou des intérêts des individus.

C'est à une de celles-là que nous allons assister.

Les programmes sont les mêmes. Ils sont également détestables. Seul, le personnel diffère, et la lutte n'est pas seulement entre M. Clemenceau et M. Combes, elle est entre le personnel qui garderait les prébendes avec l'un, et celui qui y gôterait avec l'autre.

Cela est si vrai que M. Jaurès, inconsolable d'avoir perdu les bénéfices du ministère occulte et sans portefeuille qu'il détenait sous M. Combes, de l'autorité qu'il en retirait, et de la vice-présidence de la Chambre qui en résultait, oublie Jules Guesde dans sa maladie, comme Hervé en sa prison, et se rapproche des radicaux. C'est son mouvement de concentration avec M. Combes pour l'aider dans son assaut à M. Clemenceau.

Son concours est accepté d'avance par M. Combes, qui déclare qu'il ne pourra pas plus s'en passer demain qu'il ne s'en est passé hier.

En vain entre hier et demain se sont placés les Congrès de Nancy et de Stuttgart, qui ont soulevé l'indignation et le dégoût de toute la France. Comme le dit un peu cyniquement M. Combes par la plume du *Rappel* : M. Guesde est malade, M. Hervé est en prison ; M. Jaurès s'en trouve plus libre.

C'est possible, mais en est-il moins indigne ? Allons-nous voir un sans-patrie entrer dans les Conseils d'un gouvernement qui dispose du sort de la patrie ?

Nous le verrons avec M. Combes qui « ne peut pas s'en passer ». Il ne démont pas de ceci : il ne peut pas se passer d'un sans-patrie pour gouverner la patrie.

Que M. Ribot ait voté plus souvent que nous n'aurions voulu pour le ministère Clemenceau, c'est une tache pour le président du Conseil, aux yeux de M. Combes, et cette tache suffit à faire dire à celui-ci : « M. Clemenceau va à droite. » Mais où ira M. Combes, lorsqu'un sans-patrie soutiendra quotidiennement et sans relâche son ministère ? Il n'ira ni à droite ni à gauche ; il ira en dehors de tous les partis français, à l'internationalisme, à la livraison de la France à l'étranger.

Non, pourrait-il répondre, je vais à un internationalisme, parce que je ne peux pas m'en passer, mais je ne vais pas à l'internationalisme.

Vous n'y allez pas, mais vous faites ses affaires, et M. Jaurès le sert à merveille en vous servant ; car l'internationalisme ne peut triompher qu'en divisant et en troublant la France, et nul ne l'a divisée plus cruellement et troublée plus profondément que vous avec votre odieux régime de suspicion et de délation ; l'internationalisme ne peut triompher qu'en discréditant et en désorganisant l'armée ; et vous avez été le monstreux contempteur et l'impitoyable désorganisateur de l'armée. Souvenez-vous donc du hoquet de dégoût qui vous a rejeté du pouvoir ! Souvenez-vous donc

que vous en êtes tombé, parce que vous étiez un « péril national » !

Et le « péril national » reviendrait au pouvoir ! Il y reviendrait avec ses acolytes Pelletan à la Marine, et André à la Guerre ! Il y reviendrait pour reprendre son régime de délation, pour rétablir ses délégués et ses casseroles, pour poursuivre son œuvre d'avilissement et de désorganisation de l'armée !

Et nous tomberions ainsi de Clemenceau en Combes !

Renverser M. Clemenceau, nous y applaudirions des deux mains ; car son programme est celui de M. Combes, et qu'il conduisit la France à sa perte ; mais le remplacer par M. Combes, cela non, car celui-là l'y précipiterait.

Le Parlement est-il donc tombé si bas, est-il donc si vide d'hommes politiques aux cœurs vraiment français, aux aspirations vraiment nobles, aux vues vraiment éclairées et vraiment patriotiques, que le chef de l'Etat n'ait pas le choix ; que M. Combes soit la carte forcée, et qu'un organisateur de la délation, qu'un désorganisateur de l'armée, qu'un homme allié au chef des internationalistes soit, aux yeux de M. Fallières, seul entre près de six cents députés et plus de trois cents sénateurs, capable de gouverner la France ?

Nous ne pouvons nous résigner à le croire.

J. B.

Gazette

La propagande par l'affiche

Voici le texte d'une affiche picardée sur les murs d'Ivry :

Divorce !

Union libre !

C'est un AVE de LIBERTIN qui va se réaliser dans nos lois.

C'est l'écroulement du plus faible par le plus fort.

C'est surtout l'abandon, la TRAHISON DE L'ENFANT.

Pour permettre à un homme de se refaire un bonheur qu'il n'a pas eu, on conserve une épouse infidèle.

Vous vous attaquez à des petits êtres sans défense... vous en faites des MALHEUREUX SANS FOYER, des GÉPHÉLINS dont les PARENTS VIVENT ENCORE.

Non, le mariage n'est pas un « contrat de louage » comme le prétendent quelques mauvais sujets.

C'est un engagement sacré, indissoluble. Avant de le rompre pensez aux enfants ! (1)

Coïn de terre privilégié

Sur le faire-part de la mort de M. le curé de Saint-Christophe-sur-Conde (Eure), décédé le 23 février dernier, on lit :

De la part de Monsieur le doyen de Saint-Georges-de-Vieville et de tous les prêtres du doyenné ; Monsieur le maire de Saint-Christophe-sur-Conde et tous les membres du Conseil municipal.

Très bien !

Il y a encore chez nous des petits coins de France où l'on vit pacifiquement, courtoisement et fraternellement.

L'enfant et le denier du culte

A Blénoles-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), on parlait du Denier du culte. Il y avait là un petit garçon qui demandait de toutes ses oreilles. A un moment donné il s'éloigna. Il revint bientôt et présenta à sa mère une petite cassette qu'il serrait ; alors sa mère lui dit : « Allons, ouvre, et va présenter à M. le curé ». Puis il ouvre sa petite boîte et en tire cinq belles pièces de 0 fr. 25, qu'il tend au curé en disant : « Monsieur le curé, veuillez accepter ces cinq pièces de cinq sous, et les joindre à votre quête ; vous direz à Mgr l'évêque que c'est pour M. l'abbé qui me prépare à ma première communion. Je les gardais pour acheter une carabine et tirer à la cible. »

Brave petit garçon !

A la Bibliothèque nationale

La Bibliothèque nationale va être dotée par son architecte, M. Pascal, membre de l'Institut, d'une machinerie spéciale permettant le transport rapide des livres et des manuscrits très éloignés des salles de travail dans les magasins des rues Vivienne, Colbert et des Petits-Champs.

Actuellement, les monte-charges sont mus à la main et on transporte sur des charriots les volumes demandés par les lecteurs. Tout cela sera remplacé par de petits ascenseurs hydrauliques ou électriques et par des chemins roulants à mouvement continu, comme dans les grands magasins de nouveautés.

Transformation d'autant plus urgente que le nombre des lecteurs et des lectrices va toujours croissant.

Surtout, par exemple, à quel chiffre s'est élevé ce nombre en 1907 ? Exactement à 150 000 lecteurs pour les deux salles des imprimés seulement, et à cette armée de travailleurs on n'a pas communiqué moins de 610 679 volumes !

RÉVOICATIONS DE DONATIONS

DEUX ARRÊTS DE LA COUR DE MONTPELLIER

La Cour d'appel de Montpellier vient de rendre deux arrêts sur la question du droit des héritiers collatéraux et des légataires universels, de poursuivre, pour inexécution des conditions et charges penses, la révocation des donations et des legs consentis par leurs auteurs.

Il s'agissait de deux appels relevés par l'administration des domaines contre deux jugements des tribunaux de Saint-Pons (Hérault) et de Narbonne (Aude).

1^{er} Edité par le Comité de propagande par l'affiche, rue du Château, Ivry-sur-Seine.

L'avocat général Balmery a énergiquement conclu à la réformation des deux décisions intervenues et à l'irrecevabilité des actions des héritiers collatéraux et des légataires universels.

Contrairement à ces conclusions — contrairement aussi à un jugement récemment rendu par le tribunal civil de Montpellier — la Cour a déclaré recevable l'action des collatéraux et légataires universels.

Elle décide que la loi de 1905 n'a pas abrogé le droit commun consacré par les articles 953 et suivants, 1 046 et 1 184 du Code civil ; qu'en dehors d'un texte formel, le fabri de toute controverse, l'action en révocation des donations et des legs pour inexécution des charges, doit être maintenue et reconnue à tous les ayants-droit, conformément aux principes généraux de la législation. En conséquence, elle a rejeté les deux appels de l'administration des domaines et confirmé les jugements entrepris.

Le droit de révocation des héritiers collatéraux reconnu par les tribunaux

Nous avons publié, il y a quelques jours, une liste de plus de cent tribunaux ayant reconnu, contrairement à la thèse de M. Balmery, le droit pour les collatéraux de faire révoquer les donations ou legs consentis pour inexécution des charges.

Des renseignements reçus par nous depuis, il résulte qu'à notre liste il faut ajouter les noms suivants :

Ancenis, Auxerre, Avallon, Brive, Brezillac, Cuzat, Douai, Foix, Sainte-Menouville, Provins, Pontarlier, La Rochelle, Sedan, Troyes, Montpellier, Vire, Béthune, Le Blanc, Montmédy.

Et nous le répétons — toutes ces listes sont certainement incomplètes. Plus de cent vingt tribunaux de première instance sont donc opposés à la thèse spoliatrice du ministre.

Un grand nombre de tribunaux ayant jugé en ce sens de nombreuses affaires, on ne peut pas évaluer à moins de mille le chiffre des décisions favorables intervenues.

Nous disons, d'autre part, qu'aux Cours de Riom et de Dijon, il faut ajouter celle de Montpellier. Trois Cours d'appel contre une se sont donc déjà prononcées dans le même sens.

Priver les collatéraux de ce droit serait une véritable révolte contre la justice.

F.

A L'ACADÉMIE

Trois nouveaux immortels

MM. F. Charmes, H. Poincaré et Jean Richopin sont élus.

Aujourd'hui a eu lieu à l'Académie une triple élection pour pourvoir aux fauteuils laissés vacants par la mort de MM. Berthelot, Sully-Prudhomme et A. Theuriet.

FAUTEUIL DE BERTHELOT

M. Francis Charmes, 27 voix, élu.

M. Francis Charmes naquit le 21 avril 1848 à Aurillac. Après avoir fait la campagne de 1870 dans l'armée de la Loire, il prit le grade de lieutenant en droit à la Faculté de Paris, et en même temps, débuta dans la presse.

Sa carrière est triple. C'est à la fois un écrivain, un diplomate et un homme politique.

Il fit ses premières armes de journaliste dans le *XIX^e Siècle* que dirigeait alors Edmond About. Mais bientôt après il devint rédacteur aux *Debats* où il n'a jamais cessé d'écrire. De



Phot. E. Proux.
M. FRANCIS CHARMES

puis 1903, il publie la *Chronique politique de la Revue des Deux Mondes*, dont il est devenu directeur après la mort du regreté Brunstien.

M. Francis Charmes est un homme politique sous-directeur politique au ministère des Affaires étrangères, en même temps que ministre plénipotentiaire, il quitta ces fonctions pour se faire élire député du Cantal en 1881. Membre de l'Union démocratique, il prit part surtout aux grandes discussions de politique étrangère.

En 1885, il échoua au scrutin de liste et rentra pour un moment au ministère des Affaires étrangères, puis fut nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Rendu député en 1892, il ne quitta plus la Chambre qu'au moment où le ministère des Affaires étrangères fut confié à M. Combes. Il y siégea à la gauche républicaine. Dans la discussion de la loi sur les associations, il soutint un amendement ayant pour but de faire accorder ou refuser les autorisations que demandaient les Congrégations religieuses par des décrets et non par des lois.

On doit à M. Francis Charmes un volume d'*Études historiques et diplomatiques* (1883).

M. Charmes est commandeur de la Légion d'honneur.

Le fauteuil de M. Berthelot avait été illustré par M. Joseph Bertrand, le chancelier Segur, Bouleau-Dupréaux, Buffon, Cabanis, Guizot et J.-B. Dumas.

FAUTEUIL DE M. SULLY-PRUDHOMME

1^{er} tour de scrutin. — M. Henri Poincaré, 14 voix.

M. Jean Aicard, 7 voix.

M. Charles de Pomarols, 12 voix.

2^e tour. — M. HENRI POINCARÉ, 17 voix.

M. Charles de Pomarols, 10 voix.

M. Jean Aicard, 4 voix.

M. Emile Bergerat, 4 voix.

M. Henri Poincaré, né à Nancy le 29 avril 1854, est le cousin germain de MM. Raymond Poincaré, sénateur, ancien ministre, et Lucien Poincaré, physicien. Après avoir professé aux Facultés de Caen et de Paris ; l'analyse mathématique, la mécanique physique et expérimentale, la physique mathématique, le calcul entre à l'Académie des sciences le 31 janvier 1887 et au Bureau des Longitudes le 14 janvier 1889.

Parmi les nombreux et importants ouvrages scientifiques publiés par M. Henri Poincaré, figure un *Mémoire sur la stabilité du système du monde* qui a provoqué, à quelques années de distance, une assez vive polémique. L'auteur fixe dans ce mémoire l'existence d'un point fixe arbitrairement que l'on suppose au centre de la terre, et qu'on suppose entouré de la lune, plutôt que le soleil, et que la rotation de la terre n'était pas prouvée. Il s'en défendit par un mémoire où les conclusions de son premier mémoire sur la relativité des mouvements. Il y a, quelques mois, M. Poincaré ayant posé sa can-

CATASTROPHE EN AMÉRIQUE

UNE ÉCOLE EN FEU

Près de 180 enfants trouvent la mort dans les flammes

Une effroyable catastrophe s'est produite mercredi à Colling-Wood, faubourg de Cleveland, à l'école publique de Lake-Wood. Un incendie provoqué par un calorifère surchauffé, a détruit complètement cette école et près de 200 élèves ont péri dans les flammes.

Les débris parvenus des lieux de la catastrophe apportent des détails navrants. Il est impossible de décrire les scènes déchirantes qui se produisent autour de l'école incendiée. Pères et mères affolés réclament à grands cris leurs enfants et beaucoup ne pourront même plus reconnaître leurs cadavres défigurés ou carbonisés.

Comment s'est produite la catastrophe

Voici, d'après les récits des témoins survivants, comment s'est produite cette catastrophe :

Le calorifère surchauffé provoqua un incendie dans les sous-sols.

L'école était biont envahie par une fumée épaisse et la panique s'empara de 360 enfants, garçons et filles, qui se trouvaient à ce moment dans les classes des trois étages du bâtiment.

Le personnel de l'école pendant la tête, congédia à la hâte les enfants, qui se précipitèrent vers les portes et les fenêtres des classes du rez-de-chaussée purent en majorité gagner la sortie, mais ceux des deuxième et troisième étages, survenant leur tour, virent se jeter sur eux qui n'étaient pas encore sortis. Une cohue affreuse s'ensuivit et un grand nombre d'enfants périrent, ainsi écrasés, pris entre les portes de sorties obstruées et le flot descendant des enfants venant des étages supérieurs.

C'est alors que ceux qui venaient derrière, voyant que la fuite était impossible par les portes, voulurent brusquer chemin. Mais ils se trouvèrent face à face avec une barrière de flammes.

Le feu avait, en effet, à ce moment, gagné toutes les pièces.

L'école était construite en briques, mais toutes les cloisons intérieures étaient en bois et offrirent un aliment facile aux flammes.

Le bâtiment tout entier n'était bientôt plus qu'un immense brasier. Au bout de quelques minutes, le plancher inférieur s'écroula, précipitant un grand nombre d'enfants dans le sous-sol.

D'autres, grimpés sur le rebord des fenêtres, affolés, sans attendre qu'on les secourût, sautèrent dans la rue et virent s'écraser sur la chaussée. C'est ainsi que trois petites filles se tuèrent en sautant d'une fenêtre du troisième étage.

Scènes de sauvetage

La nouvelle du désastre s'était vite répandue et, quelques instants après, les parents affolés arrivaient sur le lieu du sinistre et s'efforçaient de sauver leurs pauvres petits.

Les ouvriers des usines voisines accouraient au même moment pour coopérer au sauvetage.

Le père d'un enfant, arrivé un des premiers, découvrit sa fille au milieu d'un nouveau d'enfants qui obstruaient la porte de sortie. Il lui prit les deux mains pour la dégager, mais il lui arracha les bras du corps.

Les pompiers arrivèrent enfin à se rendre maîtres du feu. Il ne restait de l'école que les murs effondrés. Les toits et les planchers se sont effondrés et ont enseveli sous leurs décombres brûlants les pauvres petits enfants.

Les hôpitaux, les infirmeries, les gares de chemins de fer regorgent de morts ou de mourants. Médecins, infirmiers prodigent fiévreusement leurs soins aux enfants que l'on espère sauver, pour tâcher de les arracher à la mort. Les pauvres parents reconnaissent leurs enfants morts d'après des lambeaux de vêtements, car le visage des pauvres petits êtres a perdu toute apparence humaine.

Des pompiers dissent avoir vu, à travers de véritables nuages de fumée, des corps d'enfants se débattant contre la mort au rez-de-chaussée, après que le toit se fût

écroulé. Un ouvrier raconte qu'étant accouru sur les lieux du désastre, peu après que l'incendie eût éclaté, il trouva la deuxième porte de sortie du côté postérieur du bâtiment fermée. Il chercha à l'abattre, mais il ne put y réussir. Alors il s'élança vers une fenêtre, d'où il put sauver de nombreux enfants.

Le sang-froid des maîtres

Les instituteurs et institutrices, avec beaucoup de sang-froid, essayèrent de rassurer et de calmer les enfants, leur recommandant de leur obéir, de se mettre en rangs et de sortir des classes sans perdre courage. D'abord, les enfants obéirent, mais ensuite une confusion épouvantable se produisit. C'est en vain que deux institutrices, miss Wild et miss Filis, couraient d'une classe à l'autre, cherchant à rétablir le calme parmi les élèves. Les enfants qui se trouvaient dans les classes du troisième étage purent se sauver, parce qu'ils descendirent en bon ordre les escaliers. Malheureusement, il n'en fut pas de même pour les élèves des premier et deuxième étages.

L'héroïsme de l'instituteur Upton

Il y a eu des scènes d'un dramatique poignant. Un instituteur nommé Upton a accompli de véritables actes d'héroïsme. Il n'a pas quitté ses enfants un seul instant, même dans la salle où ils se trouvaient, alors qu'elle était envahie par les flammes et la fumée, et il réussit à sauver 18 petits malheureux. L'œuvre des pompiers dut se borner à diriger les jets des lances sur les parties latérales du bâtiment pour les préserver des flammes.

Le malheureux instituteur Upton a rendu le dernier soupir à l'hôpital où il avait été transporté.

Cinq des enfants qu'il avait laissés tomber de la fenêtre ont été recueillis dans les bras d'un ouvrier qui se trouvait en bas et n'ont eu aucune blessure, tandis que les autres, 13, ont eu des fractures plus ou moins graves.

Le récit d'un écolier

Herbert Echelberger, écolier âgé de 12 ans, sauvé, fait le récit suivant :

« Lorsque la cloche d'alarme se fit entendre, nous crûmes à un exercice de pompiers, et beaucoup d'entre nous crièrent : « C'est une fausse alarme ! »

« Notre maîtresse nous dit de nous tenir tranquilles et de rester calmes, mais bientôt notre salle d'études s'emplit de fumée, et tous les enfants, pleurant, criant, s'enfuyaient dans le couloir, puis se précipitèrent vers les escaliers.

« Lorsque je parvins moi-même dans le couloir, il y en avait beaucoup dans les escaliers où ils étaient entassés comme des sardines.

« Quelques-uns étaient tombés et les autres marchaient par-dessus eux. Lorsque les flammes s'élevaient du sous-sol atteignant l'escalier du premier étage, où ils étaient ainsi entassés, ce furent de toutes parts des cris épouvantables.

« C'est à ce moment que, en compagnie d'un camarade, je me lançai tête baissée dans l'escalier, passant sur la masse des autres, qui gisaient sur chaque marche.

« Je ne suis pas comment j'ai pu sortir. Je crois que quelqu'un m'a tiré et déposé au dehors.

« J'ai vu, en me sauvant, des petites filles qui tâchaient de rester avec leurs mères, le feu qui s'était communiqué à leur chevelure. Elles criaient lamentablement, appelant leurs parents et leurs maîtresses, tandis que les flammes dansaient tout autour d'elles. »

Le nombre des victimes

D'après nos renseignements les décomptes. L'école était une vieille construction condamnée depuis longtemps.

Le nombre total des cadavres retrouvés atteint maintenant 152.

Cleveland (Ohio), 5 mars. — On estime à 176 le nombre total des morts. Les blessés sont au nombre de 100 environ.

Sur les 300 élèves qui se trouvaient dans les classes, 80 seulement ont pu s'échapper sans blessures.

Le sang-froid des maîtres

Les instituteurs et institutrices, avec beaucoup de sang-froid, essayèrent de rassurer et de calmer les enfants, leur recommandant de leur obéir, de se mettre en rangs et de sortir des classes sans perdre courage. D'abord, les enfants obéirent, mais ensuite une confusion épouvantable se produisit. C'est en vain que deux institutrices, miss Wild et miss Filis, couraient d'une classe à l'autre, cherchant à rétablir le calme parmi les élèves. Les enfants qui se trouvaient dans les classes du troisième étage purent se sauver, parce qu'ils descendirent en bon ordre les escaliers. Malheureusement, il n'en fut pas de même pour les élèves des premier et deuxième étages.

L'héroïsme de l'instituteur Upton

Il y a eu des scènes d'un dramatique poignant. Un instituteur nommé Upton a accompli de véritables actes d'héroïsme. Il n'a pas quitté ses enfants un seul instant, même dans la salle où ils se trouvaient, alors qu'elle était envahie par les flammes et la fumée, et il réussit à sauver 18 petits malheureux. L'œuvre des pompiers dut se borner à diriger les jets des lances sur les parties latérales du bâtiment pour les préserver des flammes.

Le malheureux instituteur Upton a rendu le dernier soupir à l'hôpital où il avait été transporté.

Cinq des enfants qu'il avait laissés tomber de la fenêtre ont été recueillis dans les bras d'un ouvrier qui se trouvait en bas et n'ont eu aucune blessure, tandis que les autres, 13, ont eu des fractures plus ou moins graves.